

RÉGIME SPÉCIAL

Les étudiants inscrits dans une faculté de droit à l'étranger, reconnue par l'État libanais, ont la possibilité d'obtenir la Licence libanaise en droit (équivalent Master 1) en s'inscrivant au "Régime spécial" prévu aux articles 29 à 32 du décret n°14729/2005 organisant le régime des études et des examens de la Licence libanaise en droit à l'USJ.

Les candidats peuvent présenter les matières du régime spécial parallèlement à leur cursus à l'étranger. Ils ne pourront toutefois obtenir le diplôme de Licence libanaise en droit qu'après avoir obtenu, auprès du ministère de l'Éducation et de l'enseignement supérieur au Liban, l'équivalence de leur diplôme étranger (Master 1 en droit).

DOCUMENTS À PRODUIRE

- 1 Baccalauréat libanais ou équivalence officielle.
- 2 Attestation certifiant l'inscription dans une faculté de droit à l'étranger.

INSCRIPTIONS

Inscription en octobre pour la session de janvier (semestre 1).
 Inscription en février pour la session de juin (semestre 2).
 Inscription en mai pour la session de rattrapage d'août/septembre.

MODALITÉS

L'étudiant est encouragé à s'inscrire aux matières du régime spécial (module B) de manière cohérente. Exemple: ne pas s'inscrire aux matières du module B2 sans s'être préalablement ou simultanément inscrit à celles du module B1.

Les notes des matières appartenant à un même module se compensent entre elles. Exemple: les matières du module B2 se compensent entre elles mais ne compensent pas celles du module B1.

LISTE DES MATIÈRES

	Nombre de crédits	Nature de l'examen	Semestre
PREMIÈRE ANNÉE DE DROIT - B1			
• Code des obligations et des contrats	5	Oral	1
• Droit constitutionnel libanais	4	Écrit	2
DEUXIÈME ANNÉE DE DROIT - B2			
• Droit des biens et droit foncier	4	Écrit	1
• Procédure civile I	4	Écrit	1
• Organisation et juridictions administratives au Liban	4	Oral	1
• Procédure civile II	4	Écrit	2
• Procédure pénale en droit libanais	4	Oral	2
TROISIÈME ANNÉE DE DROIT - B3			
• Droit du travail et de la sécurité sociale au Liban	4	Oral	2
• Voies d'exécution	4	Écrit	2
QUATRIÈME ANNÉE DE DROIT - B4			
• Droit des pays arabes	5	Écrit	1
• Statuts personnels	5	Oral	2
• Droit pénal (option droit privé)	4	Oral	1
• Droit intercommunautaire	3	Écrit	2
• Droit de la fonction publique (option droit public)	3	Oral	2